



Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

## Relevé de décisions de la séance du 2 février 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE  
Autres membres présents : Philippe de GUIBERT  
Philippe MAUBERT  
Michel BADAIRE

### I. Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- Élaboration du PLU de Prunay-le-Gillon (28)
- Révision du zonage d'assainissement des eaux pluviales de Saint-Genouph (37)
- Révision du zonage d'assainissement des eaux pluviales de Berthenay (37)

### II. Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

### III. Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

- Révision du PLU de Bray-Saint-Aignan (45)
- Élaboration du PLU De Montreuil (28)

### IV. Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Autorisation ICPE entrepôt à Artenay (45) *M Badaire s'est déporté pour ce dossier*
- Centre de déchets de Joué les Tours(37)
- Carrière de Contres (41)
- Carrière de Pellevoisin (36)
- Extension de la Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel (45) *M Badaire s'est déporté pour ce dossier*

### V. Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

### VI. Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur les dossiers suivants :

- Révision du zonage d'assainissement d'Oysonville (28)
- Révision du PLU de le Louroux (37)
- Révision du zonage d'assainissement de Villequiers (18)

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,  
Président de séance

Étienne LEFEBVRE